HARMONIE et FIERTÉ

MUNICIPALITÉ D'YAMACHICHE

366, RUE SAINTE-ANNE YAMACHICHE (QUÉBEC) G0X 3L0 TÉLÉPHONE : 819 296-3795 TÉLÉCOPIEUR : 819 296-3542

AUX MEMBRES DU CONSEIL

Paul Carbonneau, maire Dominic Germain, Mario Poisson, Serge Ferron, Dany Trahan, Gaétan Beauclair, conseillers

AVIS DE CONVOCATION

À une séance ordinaire du conseil municipal le lundi 1^{er} avril 2019 à l'hôtel de ville d'Yamachiche à 19 h 30.

RENCONTRE VÉRIFICATEUR 19 H

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 1. Adoption de l'ordre du jour
- 2. Approbation des procès-verbaux
 - 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2019
 - 2.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 mars 2019
- 3. Correspondance
 - 3.1 Dépôt correspondance
- 4. Période de questions des contribuables
- 5. Résolutions relatives aux travaux publics et urbanisme
 - 5.1 Régie aqueduc de Grand Pré
 - 5.1.1 Consommation
 - 5.2 Adoption Règlement no 460 modifiant le règlement de zonage no 309 en concordance avec le schéma d'aménagement révisé de la MRC de Maskinongé
 - 5.3 Adoption Règlement no 461 modifiant le règlement de zonage no 309 concernant les panneaux-réclames en bordure de l'autoroute 40
 - 5.4 Adoption Règlement no 462 modifiant le règlement de zonage no 309 concernant les piscines et spa
 - 5.5 Chargé de projets Service des travaux publics

HARMONIE et FIERTÉ

MUNICIPALITÉ D'YAMACHICHE

366, RUE SAINTE-ANNE YAMACHICHE (QUÉBEC) G0X 3L0 TÉLÉPHONE : 819 296-3795 TÉLÉCOPIEUR : 819 296-3542

5.6	Embauche permanent journalier saisonnier Travaux publics
5.7	Acceptation du principe de réalisation des travaux de remplacement du P-04351
5.8	Adjudication Marquage routier 2019
5.9	Appel d'offres - Fauchage des abords de route 2019
5.10	Appel d'offres : Nettoyage et pompage de ponceaux, d'égouts pluvial et sanitaire
5.11	Appel d'offres – Pavage de recouvrement et rapiéçage
5.12	Aménagement paysager – Contrat 2019
5.13	Mandat étude du niveau sensibilité du ruisseau en aval du développement TSA III
5.14	Achat trois (3) compteurs au bassin Sainte-Victoire

6. Résolutions relatives aux loisirs

- 6.1 Compensation financière aux infrastructures sportives hors territoire hiver 2018-2019
- 6.2 Autoriser la coordonnatrice des loisirs à faire une demande au ministère du Transport pour la fermeture de la rue Sainte-Anne
- 6.3 Remplacement panneau incendie

7. Résolutions relatives à l'incendie et sécurité publique

- 7.1 Nomination du coordonnateur des mesures d'urgence pour l'année 2019
- 7.2 Rapport d'activité schéma de couverture de risques

8. Résolutions relatives à l'administration

- 8.1 Chèques fournisseurs
 - 8.1.1 Augmentation de la mémoire des portables membres du conseil
- 8.2 Contrôle des dépenses # 328
- 8.3 Règlement no 452 amendant le règlement no 449 concernant l'usage des produits du tabac et autres substances dans l'ensemble des endroits publics de la municipalité
- 8.4 Contrat d'embauche indéterminé agente de bureau
- 8.5 Adhésion Fédération des Villages-relais du Québec
- 8.6 Dépôt des états financiers au 31 décembre 2018
- 8.7 Nommer les vérificateurs pour l'année 2019
- 8.8 Permanence agente de bureau réception/taxation

THARMONE SEFIERTE

MUNICIPALITÉ D'YAMACHICHE

366, RUE SAINTE-ANNE YAMACHICHE (QUÉBEC) G0X 3L0 TÉLÉPHONE : 819 296-3795 TÉLÉCOPIEUR : 819 296-3542

- Approbation du règlement #268-19 décrétant des travaux de déviation du cours d'eau Grande Décharge dans le parc industriel régional; l'acquisition de terrains situés au nord de la Phase I; pour entamer les démarches de la demande d'autorisation à la CPTAQ pour la réalisation d'une Phase II, à l'acquisition desdits terrains et pourvoyant à l'appropriation de deniers nécessaires pour en défrayer les coûts par emprunt à long terme n'excédant pas un million cinq cent mille dollars (1 500 000,00 \$)
- 8.10 Transport adapté participation année 2019
- 8.11 Félicitations aux organisateurs et aux lauréats du Gala de la Soirée des Sommets
- 9. Dossiers déposés pour informations
 - 9.1 Direction générale
 - 9.2 Factures diverses
 - 9.3 Rencontres régionales
- 10. Tour de table des élus municipaux
- 11. Levée de l'assemblée _____